

Acte de mariage de MORGNIER Louis et DUCROCQ Marie Louise
Gabrielle [322]x[323]

Le 19^{ème} jour de février 1760, je soussigné prêtre et curé de cette paroisse ai solennellement marié Louis MORGNIER, majeur, couturier, et Gabrielle DUCROCQ, fille de Didier DUCROCQ, maître boucher de cette ville, tous deux de cette paroisse après que les bans de leur mariage ont été publiés par trois différents jours de dimanche dans cette église sans opposition et sans qu'il se soit trouvé d'empêchement civil ni canonique, les fiançailles célébrées à la manière accoutumée, les parties ont été admises à la bénédiction nuptiale, en présence dudit Didier DUCROCQ, père de la contractante, de Louis DUCROCQ, son frère, et d'Antoine DALLERY, son beau-frère, de François VARLET, oncle du contractant, de Charles MORGNIER, père dudit contractant et autres parents et amis soussignés avec nous.